

Reflets

Revue d'intervention sociale et communautaire



Favoriser le développement de l'habitation communautaire pour personnes francophones âgées vivant en situation linguistique minoritaire : résultats d'une recherche-action en partenariat avec une communauté rurale du Nouveau-Brunswick

Mario Paris, Ph. D. et Catherine Bigonnesse, Ph. D.

Volume 27, numéro 2, automne 2021

Le vieillissement francophone en contexte minoritaire. Défis et opportunités – Partie I

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1093099ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1093099ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Reflets, Revue d'intervention sociale et communautaire

ISSN

1203-4576 (imprimé)

1712-8498 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Paris, M. & Bigonnesse, C. (2021). Favoriser le développement de l'habitation communautaire pour personnes francophones âgées vivant en situation linguistique minoritaire : résultats d'une recherche-action en partenariat avec une communauté rurale du Nouveau-Brunswick. *Reflets*, 27(2), 60–87. <https://doi.org/10.7202/1093099ar>

Résumé de l'article

Le vieillissement de la population et l'ampleur des changements qu'il implique obligent les acteurs sociaux francophones des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) à revoir leurs façons de faire. L'approche en développement des communautés est un moyen pour stimuler les innovations sociales. Notre article a pour but de présenter un projet de recherche-action sur l'habitation communautaire en contexte CLOSM. Dans la première partie, nous présentons la situation du vieillissement de la population au Nouveau-Brunswick et les enjeux de l'habitation pour personnes âgées dans la province. Dans la deuxième partie, nous décrivons la méthodologie qui sous-tend la collecte (une série d'entrevues de groupes et un forum communautaire) et l'analyse des données. Dans la troisième partie, nous exposons les résultats autour de trois thèmes (les cadres bâti, social et organisationnel). Dans la dernière partie, nous proposons trois pistes de réflexion sur le développement des habitations communautaires pour personnes âgées francophones vivant dans une CLOSM.

Favoriser le développement de l’habitation communautaire pour personnes francophones aînées vivant en situation linguistique minoritaire : Résultats d’une recherche-action en partenariat avec une communauté rurale du Nouveau-Brunswick

*Mario Paris, Ph. D.
Professeur, École de travail social
Université de Moncton*

*Catherine Bigonnesse, Ph. D.
Chercheuse postdoctorale, Centre d’études du vieillissement
Université de Moncton*

Résumé

Le vieillissement de la population et l’ampleur des changements qu’il implique obligent les acteurs sociaux francophones des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) à revoir leurs façons de faire. L’approche en développement des communautés est un moyen pour stimuler les innovations sociales. Notre article a pour but de présenter un projet de recherche-action sur l’habitation communautaire en contexte CLOSM. Dans la première partie, nous présentons la situation du vieillissement de la population au Nouveau-Brunswick et les enjeux de l’habitation pour personnes aînées dans la province. Dans la deuxième partie, nous décrivons la méthodologie qui sous-tend la collecte (une série d’entrevues de groupes et un forum communautaire) et l’analyse des données. Dans la troisième partie, nous exposons les résultats autour de trois thèmes (les cadres bâti, social et organisationnel). Dans la dernière partie, nous proposons trois pistes de réflexion sur le développement des habitations communautaires pour personnes aînées francophones vivant dans une CLOSM.

Mots clés : Développement des communautés, habitation communautaire, personnes âgées, recherche-action.

Abstract

The aging population and the scale of the changes it entails are forcing Francophone social actors from official language minority communities (OLMC) to review their ways of doing things. The community building approach is a way to stimulate social innovation. Our article aims to present an action research project on community housing in an OLMC context. In the first part, we present the situation of the aging population in New Brunswick and the issues of housing for older adults in the province. In the second part, we describe the methodology behind the data collection (a series of group interviews and a community forum) and the data analysis. In the third part, we present the results around three housing themes (built, social and organizational frameworks). In the last part, we propose three avenues for reflection on the development of community housing for Francophone older adults living in OLMC.

Keywords: Community building, community housing, older adults, action research

Le vieillissement de la population est un véritable défi auquel doit faire face le Canada. Au dernier recensement, la proportion de personnes de 65 ans et plus au pays était de 16,9 % (Statistique Canada, 2017), celle-ci étant supérieure à celles des enfants âgés de moins de 14 ans (16,6 %). Il est notoire que cette proportion croîtra rapidement jusqu'au milieu du 21^e siècle. L'est du pays présente en moyenne des populations plus âgées que l'ouest et le nord du Canada (Simard, 2015). En date du 1^{er} juillet 2020, les projections démographiques estiment que la proportion de personnes âgées de plus de 65 ans au Nouveau-Brunswick (N.-B.) est de 21,9 % (Statistique Canada, 2020, 29 septembre). En fait, le N.-B. est la deuxième province canadienne, après Terre-Neuve et Labrador, qui présente la plus forte proportion de personnes âgées. Qui plus est, le vieillissement dans la province est plus important chez les francophones (21,6 %) que chez les anglophones (18,3 %) (Statistique Canada, 2017).

Ce phénomène démographique entraîne des défis importants pour les praticiens de l'intervention sociale qui souhaitent améliorer la qualité de vie des francophones vivant dans des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). Nous n'avons qu'à penser aux personnes proches aidantes qui prennent soin d'un parent vieillissant et qui, nous le savons bien, rencontrent des obstacles quotidiens dans leurs

efforts à maintenir le plus longtemps possible leur proche dans leur domicile (Beaudet et Allard, 2020). Dans un contexte de CLOSM, ces obstacles se retrouvent multipliés par les défis de recevoir des services en français dans la prise en charge de leur parent âgé, ce qui ultimement mène à des répercussions sur la qualité de vie de ces personnes, des familles, des communautés et des intervenants sociaux.

L'intervention collective¹ est reconnue comme une composante primordiale dont le but est d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées. Le travail social, avec sa discipline et sa profession, a une longue tradition en intervention collective, entre autres, par l'action sociale et communautaire (Shragge, 2007), ainsi que par le développement des communautés (Bourque, 2007). Au N.-B., il reste beaucoup à faire afin de comprendre l'état actuel de la pratique en intervention collective dans la province. Bien sûr, l'action communautaire, soit les pratiques professionnelles prenant place dans le contexte organisationnel de la société civile, est répandue au N.-B. En revanche, il existe peu de connaissances sur la pratique en intervention collective dans le secteur public au N.-B., voire dans une optique des métiers de développement des communautés, c'est-à-dire des intervenants œuvrant à accompagner le processus de collaboration, d'entraide et de construction des liens sociaux dans une collectivité pour améliorer les conditions de vie de la population ou d'un groupe de population.

Selon nous, le vieillissement de la population est un phénomène auquel les responsables politiques et publics peuvent répondre adéquatement sans tomber dans l'alarmisme du « choc démographique » (Saillant, 2014). Dans un tel contexte, le développement des communautés est un moyen efficace pour stimuler les solutions nouvelles, et ce, au cœur des communautés. Dans les faits, le vieillissement de la population et l'ampleur des changements démographiques, économiques et sociaux qu'il implique obligent à innover dans nos manières de faire, et ce, au même titre que les changements climatiques ont permis de développer de nouvelles sources d'énergie renouvelable. L'innovation, sur le plan social, trouve ses leviers dans le terreau du développement des communautés. Selon Klein et coll. (2009, p. 3), l'innovation sociale crée « [...] de nouveaux arrangements sociaux, de nouvelles formes de mobilisation des ressources et de nouvelles réponses à des problèmes auxquels les solutions connues ne suffisent pas ». Il n'y a pas d'innovation sociale sans qu'il n'y ait une collaboration entre des acteurs diversifiés permettant d'obtenir une compréhension plus complète des problèmes qui touchent les personnes âgées, de développer des solutions et d'investir les expertises et les ressources nécessaires à la réussite du changement, étape nécessaire au processus de transformation sociale (Garon et coll., 2014).

Issu d'une perspective d'intervention collective et d'innovation sociale, notre article vise à illustrer une recherche-action ayant pour but de favoriser le développement d'habitations communautaires pour les personnes âgées francophones vivant dans les CLOSM du N.-B. Dans un premier temps, il est question de décrire la situation du vieillissement de la population au Nouveau-Brunswick, ainsi que de présenter les enjeux de l'habitation pour personnes âgées dans la province. Dans un deuxième temps, nous posons le processus méthodologique de cette recherche-action en collaboration avec des acteurs de la communauté rurale de Cocagne qui tentent de trouver des solutions au problème d'accessibilité à l'habitation pour personnes âgées dans leur milieu. Dans un troisième temps, nous proposons de brosser un portrait des résultats de recherche afin de mieux situer, dans un dernier temps, trois pistes de réflexion pour le développement des habitations communautaires pour personnes francophones âgées.

Habitation pour personnes âgées au Nouveau-Brunswick

Au N.-B., la quasi-totalité des personnes âgées souhaitent vieillir chez eux, dans leur communauté (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2015 ; 2017). Ce désir des personnes âgées subit néanmoins des pressions importantes venant du fait qu'avec l'âge, une partie de ces personnes doivent quitter leur domicile. Les principales raisons sont la difficulté à entretenir le domicile, la diminution de la capacité physique ou cognitive, l'inaccessibilité de l'environnement bâti au niveau du domicile et du quartier, un accès limité aux services de proximité, de même que le sentiment d'insécurité (Bigonnesse et Chaudhury, 2019 ; Dupuis-Blanchard et coll., 2013 ; Dupuis-Blanchard et coll., 2015). Cette problématique est encore plus prononcée chez les personnes francophones âgées puisque celles-ci vieillissent dans un contexte linguistique minoritaire où les services de soutien à domicile ne suffisent pas à répondre à la demande croissante et sont trop souvent offerts en anglais seulement (Forgues, Doucet et Guignard Noël, 2011). Cependant, c'est le choix de l'habitation qui pose des défis pour les personnes âgées néo-brunswickoises.

Tout d'abord, il importe de situer le vieillissement de la population au N.-B., en particulier chez les francophones. Il est question, par la suite, des différents concepts en matière d'habitation et de la manière dont ces concepts se reflètent dans la réalité actuelle au N.-B.. Enfin, nous exposons le contexte qui a mené au projet de recherche, à savoir la situation de l'habitation dans la communauté rurale de Cocagne.

Contexte du vieillissement au N.-B.

La croissance constante de la proportion de personnes âgées, de même que la nature des structures sociales en place, interpelle de plus en plus les responsables politiques. Au N.-B., le vieillissement des CLOSM est tout particulier, puisqu'il entraîne non seulement un accroissement des personnes âgées francophones, mais il est aussi reconnu comme un facteur de dévitalisation des communautés francophones dans la province (Simard, 2019). Pour plusieurs acteurs, le vieillissement de la population est perçu comme un frein au développement et à la vitalité des CLOSM (Saillant, 2014), sans parler du fait qu'il est parfois considéré comme un fardeau financier plombant les perspectives économiques de la province.

Au recensement de 2016, il y avait 234 055 personnes (31,8 %) ayant le français comme langue maternelle (Patrimoine Canadien, 2019) au N.-B. Le portrait de la francophonie néo-brunswickoise varie sur le territoire où le Nord majoritairement rural subit un vieillissement accéléré de sa population au profit du Sud plutôt urbain et pôle économique de la province. Nous l'avons déjà dit, les personnes âgées constituent une portion importante de la population acadienne et francophone. Bien que ce portrait soit perçu par certains politiciens, chercheurs universitaires et leaders acadiens comme étant un problème important, nous croyons en revanche que la perspective du développement des communautés nous enseigne une autre leçon. Cette réalité n'est pas seulement un problème, puisqu'il faut travailler avec les populations et saisir l'occasion d'utiliser leurs capacités à agir sur leur milieu. En d'autres mots, il ne faut pas stigmatiser les personnes et les communautés en portant un jugement de valeur soutenu par la directive d'une croissance économique annuelle. La gérontologie sociale a largement contribué à reconnaître les apports et les forces des personnes âgées et des communautés vieillissantes (Audet, Paris, Dumas et Garon, 2017). Le cas des villes-amies des aînés (Paris et Garon, 2020) est un bon exemple où la participation des personnes âgées et des communautés à l'identification des défis rattachés au vieillissement et à l'élaboration des solutions peut être une approche innovante pour les gouvernements.

Habitation pour personnes âgées

L'habitation est un déterminant social de la santé reconnu (Mikkonen et Raphael, 2011). Elle permet non seulement d'assurer une meilleure santé physique et cognitive ou de renforcer le sentiment de sécurité des personnes, mais aussi d'offrir les conditions nécessaires à la dignité humaine et, dans une plus large mesure, d'animer la vie sociale

d'un milieu. Dans le champ de la recherche en habitation pour personnes âgées, plusieurs notions s'entrecroisent selon les juridictions provinciales et nationales. Pour les fins de notre article, la définition désigne tout logement retrouvé dans une habitation spécifiquement dédiée aux personnes âgées de 50 ans et plus (Lavoie, 1999 ; Paris, Garon et Morin, 2016). Il est possible de répartir les formules d'habitations selon qu'elles proviennent du secteur privé, c'est-à-dire une résidence privée pour personnes âgées, du secteur public, soit un centre de soin de longue durée (appelé « foyer de soins » au N.-B.), et du secteur communautaire qui se réfère généralement aux OBNL et coopératives d'habitation. Chacune de ces formules a des caractéristiques différentes :

Tableau 1 — Types d'habitation pour personnes âgées

| | Habitation privée | Habitation publique | Habitation communautaire |
|----------------------------|-------------------------------|----------------------------|---|
| Type d'habitation | Résidence privée | Foyer de soins | OBNL* ou COOP** d'habitation |
| Promoteur principal | Entrepreneur privé | Gouvernement provincial | Société civile |
| Gestion | Gestion privée à but lucratif | Gestion publique | Gestion communautaire à but non lucratif et/ou membres utilisateurs |
| Coût relatif | Variable — moyen à élevé | Élevé avec soutien public | Variable — faible à moyen |
| | | | * Organisation à but non lucratif ** Coopérative |

En revanche, quand vient le moment d'appliquer ce cadre à la réalité de l'habitation pour personnes âgées au N.-B., il devient difficile de saisir un portrait exact. En effet, dans le paysage néo-brunswickois, il est d'usage de regrouper les types en quatre grandes catégories, qui se réfèrent particulièrement au niveau de soins requis par les personnes âgées (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2017) :

Tableau 2 — Catégories d’habitation pour personnes âgées au Nouveau-Brunswick selon le niveau de soins et de services

| Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Niveau 4 |
|---|--|--|--|
| Les personnes peuvent généralement se déplacer seules, mais doivent pouvoir compter sur une surveillance 24 heures sur 24 pour leurs soins personnels et les activités de la vie quotidienne. | Les personnes peuvent avoir besoin d’un peu d’aide et de surveillance dans leurs déplacements. Elles ont besoin d’une aide et d’une surveillance plus individualisées 24 heures sur 24 pour leurs soins personnels et les activités de la vie quotidienne. | Les personnes ont une affection physique ou mentale stable ou une limitation fonctionnelle. Elles ont besoin d’une aide et d’une surveillance 24 heures sur 24. Ces personnes ont besoin de beaucoup d’aide pour leurs soins personnels et requièrent des soins médicaux réguliers ou ponctuels. | Les personnes ont des difficultés sur le plan cognitif ou comportemental et exigent une surveillance, de même que des soins, 24 heures sur 24. L’aide pour leurs soins personnels et les activités de la vie quotidienne est importante. Ces personnes ont aussi un besoin régulier de soins médicaux. |

Dans la province, les habitations appelées « foyers de soins spéciaux », regroupent les niveaux 1 et 2, et sont au nombre de 372 foyers, offrant ainsi 6 592 places (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2021, 15 décembre). De plus, dans le contexte néo-brunswickois, les foyers de soins spéciaux sont souvent anglophones ou bilingues plutôt que francophones (Forgues, Doucet et Guignard Noël, 2011). Pour les habitations dites « foyers de soins agréés », il est possible d’en dénombrer 69 qui offrent 4 760 places (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, s. d). Les personnes résidentes de ces foyers nécessitent des soins de niveau 3 ou 4. Les foyers de soins agréés sont donc des habitations particulières, puisqu’elles visent à offrir des soins médicaux aux personnes âgées ayant une grande perte d’autonomie.

Le N.-B. se distingue de plusieurs provinces canadiennes, dont le Québec, étant donné que les foyers de soins agréés et spéciaux ont, jusqu’à tout récemment, été exclusivement réservés aux OBNL, donc à des habitations communautaires. Ces organisations sont souvent composées d’un conseil d’administration bénévole provenant de la société civile. Ainsi, plusieurs de ces foyers sont solidement ancrés dans la vie de leur communauté. D’ailleurs, la taille des foyers de soins spéciaux est, en moyenne, de 18 personnes résidentes, montrant ainsi la spécificité de ces habitations situées dans près de 150 communautés dans la province.

En revanche, depuis quelques années, et devant la nécessité de mettre à jour les bâtiments des foyers de soins — plusieurs ont plus de 50 ans — le gouvernement provincial permet aux entreprises du secteur privé de s’engager dans la construction et dans le fonctionnement des nouveaux foyers de soins. Tout porte à croire que ce changement est

le résultat de l'idéologie néolibérale portée par les gouvernements des dernières années, où les services et les institutions publics et communautaires doivent subir la dérégulation, la libéralisation et la privatisation imposées par le marché capitaliste (Comeau, Desrosiers et Martin-Caron, 2015). Bien que cela soit peu documenté au N.-B., il paraît évident que les OBNL ont peu de chance de compétitionner et de remporter les appels d'offres de la province. Par exemple, un foyer de soins agréés à but non lucratif de Shédiac, une communauté francophone du sud-est de la province, doit renouveler son accréditation et effectuer des rénovations importantes étant donné que le bâtiment qu'il dirige est désuet. Le gouvernement du N.-B. a lancé un processus d'appel d'offres pour construire et administrer un nouveau bâtiment à Shédiac accueillant le foyer de soins. Il est clair pour les responsables de l'OBNL qu'ils sont désavantagés face à l'entreprise privée qui possède plus de moyens financiers et d'expertise dans la construction de bâtiments (Radio-Canada, 20 mai). C'est aussi la même réalité en ce qui concerne la gestion de l'habitation, car à l'inverse des OBNL, où la grande majorité des employés sont syndiqués et possèdent des conditions de travail régies par des conventions collectives, les entreprises du secteur privé se limitent souvent au salaire minimum sans garantie de pérennité pour les employés.

Pour les habitations privées, les foyers de soins sont l'occasion de réaliser des profits puisque les places sont financées en partie ou entièrement par le gouvernement provincial. Il est à prévoir que ce nouveau contexte va restreindre le choix d'habitation pour personnes âgées dans la province, car l'appât du profit mène à concentrer l'offre d'habitation dans les grandes villes, et ce, au détriment des communautés néo-brunswickoises de petite taille.

À l'heure actuelle, le loyer moyen d'une place en foyer de soins dans le secteur privé se chiffre à 2 160 \$ au N.-B. (SCHL, 2017), à savoir près de 26 000 \$ par an. Les conditions financières d'une proportion importante de personnes âgées ne leur permettent pas de vivre dans un foyer de soins privés jusqu'à leur décès, d'autant plus que les revenus s'amenuisent à mesure qu'elles deviennent plus âgées (Wister et McPherson, 2014). La pauvreté chez les personnes âgées néo-brunswickoises est bien réelle avec un taux de 20,2 % en 2015, soit beaucoup plus que le taux de l'ensemble du pays (14,5 %) (Beaudin, 2018). De plus, ce sont quatre personnes âgées sur dix qui gagnent un revenu net de moins de 20 000 \$, soit en deçà du prix moyen d'un foyer de soins privés.

Cet état des lieux en habitation oblige les communautés rurales à défendre leurs acquis, mais aussi à développer de nouvelles formules d'habitation. La coopérative et l'OBNL d'habitation pour personnes âgées se révèlent des solutions prometteuses, entre autres, parce qu'elles offrent une accessibilité financière, permettent de vivre dans un même milieu, dans leur langue maternelle, et encouragent la participation active des personnes

âînées à la gestion de l'habitation. Pour la coopérative, la gestion administrative est réalisée par les personnes résidentes et, parfois, par les membres individuels et organisationnels de la communauté (Rosenfelder, 2017; Ruiiu, 2015). Elle fonctionne par démocratie participative, selon le principe « une personne, une voix ». La preuve n'est plus à faire en ce qui concerne l'impact social et économique des habitations communautaires au Canada. Ces impacts ont été démontrés à l'échelle nationale et provinciale (Comeau, Desrosiers et Martin-Caron, 2015; Morin et Baillergeau, 2008; SCHL, 2010) en mettant notamment de l'avant la capacité à se loger convenablement pour les personnes à faible revenu et pour les personnes présentant des incapacités particulières, la contribution au mieux-être et à la vitalité de la communauté, et le renforcement du sentiment d'appartenance à leur communauté.

Communauté rurale de Cocagne

Le projet de recherche prend place dans la communauté rurale de Cocagne, située au sud-est du N.-B. En 2016, la population de Cocagne s'établissait à 2 649 habitants, avec 24,7 % de personnes âgées de 65 ans et plus. Quand nous portons notre regard sur les personnes de 50 ans et plus, la proportion est de 54 %, ce qui laisse entrevoir un vieillissement rapide de la population d'ici les 15 prochaines années (Statistique Canada, 2017). En outre, 81,9 % de la population avait le français comme langue maternelle, faisant ainsi de Cocagne une municipalité francophone en contexte CLOSM (Statistique Canada, 2017).

En 2017, la communauté rurale de Cocagne a été l'une des premières à recevoir la reconnaissance provinciale d'un nouveau programme appelé Municipalité et communauté amie des aînés (MADA-CADA). Ce programme MADA-CADA se veut une bonification des orientations offertes par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS, 2007) et vise non seulement à adapter les infrastructures et les services d'une municipalité, mais aussi à permettre une réelle participation des personnes aînées dans l'élaboration et la mise en place de solutions répondant à leurs besoins. Le programme prévoit une démarche par étapes, où il y a d'abord la mise en place d'un comité directeur, comprenant l'ensemble des acteurs du milieu et les personnes aînées ou leurs organisations, afin de favoriser le cheminement des trois autres étapes : le diagnostic, le développement d'un plan d'action et la mise en œuvre de celui-ci (AFANB, 2016)². Le plan d'action de Cocagne s'appuie sur un sondage porte-à-porte auprès de 721 personnes âgées de 50 ans et plus. Cette mobilisation a permis au comité directeur MADA-CADA d'identifier plusieurs constats importants : 1) 708 répondants (87 %) demeuraient dans leur maison au moment du sondage; 2) près de la moitié (46 %) avaient l'intention d'aller vivre en logement locatif

s'ils devaient quitter leur maison ; 3) la quasi-totalité (96 %) des répondants souhaitaient vieillir à Cocagne ; et 4) un peu moins de la moitié (43 %) avaient un revenu annuel de moins de 25 000 \$. À la lumière de ces constats, le comité directeur MADA-CADA de Cocagne a identifié une action en lien avec l'habitation pour personnes âgées : « Assurer le développement de loyers propices aux aînés, et ce pour tous les types de revenus » (Comité directeur MADA-CADA Cocagne, 2016, p. 31).

Notre projet de recherche répond à un souhait exprimé par les acteurs sociaux de Cocagne, soit de mettre en place un projet citoyen, participatif et solidaire dans la communauté, afin de répondre aux besoins des personnes âgées en matière d'habitation. En effet, à Cocagne, des trois seules résidences pour personnes âgées dans la municipalité, deux sont privées et une est une OBNL.

Méthodologie

Notre projet est une recherche-action permettant à la communauté rurale de Cocagne de participer à une étude systématique de leurs besoins en matière d'habitation pour personnes âgées³, de formuler une compréhension de leur situation et de mettre au point un plan pour répondre à leurs attentes (Chenail, St-George et Wuff, 2007). En tout, nous avons atteint trois objectifs : 1) effectuer un portrait de la communauté rurale de Cocagne en matière d'habitation pour personnes âgées ; 2) recenser les initiatives innovantes en habitation communautaire au Canada et à l'international qui répondent aux besoins et aux attentes des personnes âgées de la communauté ; 3) élaborer les étapes suivantes de la planification et de l'implantation d'une habitation pour personnes âgées⁴. Cette recherche-action s'inscrit dans le champ particulier des « Community-based research », où une collaboration existe entre les chercheurs et les acteurs de la communauté (Minkler et Wallenstein, 2008). Les responsabilités de la recherche ont été partagées dans le but d'améliorer la compréhension d'un phénomène ou d'un problème social au sein de la communauté. Les connaissances acquises dans le projet sont intégrées à des actions concrètes visant à améliorer le bien-être de la communauté.

Collecte et analyse des données

Dans l'objectif de répertorier les besoins des personnes âgées, deux stratégies ont été mises en place. Dans un premier temps, quatre entrevues de groupes (Krueger et Casey, 2009) ont été réalisées dans la communauté. Ces entrevues ont permis de recueillir les opinions de quatre groupes de personnes âgées : 1) les personnes âgées de 60 à 70 ans (n=9) ; 2) les

femmes âgées de 70 ans et plus (n=8) ; 3) les hommes âgés de 70 ans et plus (n=7) ; 4) les couples âgés de 60 ans et plus (n=10). La composition de ces groupes a été élaborée par les membres du comité directeur MADA-CADA de Cocagne, permettant ainsi un meilleur recrutement dans la population. Pour faciliter les discussions, un guide de 24 questions préétablies a été rédigé avec l'aide des responsables de la communauté partenaire du projet. Un échantillon de convenance, c'est-à-dire les personnes participantes choisies en fonction de leur disponibilité (Patton, 2015), a permis de recruter 34 personnes participantes. Un formulaire de consentement ainsi qu'un questionnaire sociodémographique ont été remplis par chacune des personnes participantes. Les entrevues de groupes ont été animées par le chercheur principal et une chercheuse collaboratrice. Elles ont duré en moyenne 90 minutes et ont été enregistrées afin de faciliter l'analyse thématique et descriptive (Miles et Huberman, 2007). L'analyse des données a été principalement déductive puisqu'elle a été effectuée à partir de trois thèmes préétablis (les cadres bâti, social et organisationnel) et issus de la littérature sur l'habitation communautaire pour personnes âgées (CdRV et CAME, 2016; Collectif « Habiter autrement », 2017; Masson et Vanneste, 2015), tout en laissant la possibilité à de nouveaux thèmes d'émerger. L'analyse a été effectuée par un chercheur et une assistante de recherche à l'aide du logiciel Microsoft Word.

Dans un deuxième temps, un forum communautaire a été organisé à Cocagne, et ce, dans le but de rejoindre le plus grand nombre de personnes de la communauté, de prendre part à une réflexion collective, et de choisir une vision globale sur l'habitation communautaire pour personnes âgées. Le comité directeur MADA-CADA de Cocagne a recruté 48 personnes participantes. Le recrutement a été réalisé par réseau et par convenance (Patton, 2015), c'est-à-dire par du bouche-à-oreille ainsi que par la diffusion d'une annonce dans les commerces et les différents organismes de la communauté. Le forum a duré 180 minutes et a pris la forme d'un atelier de type « café du monde » (Brown, 2002) où les personnes participantes échangeaient entre eux leurs connaissances et leurs idées sur l'habitation communautaire pour personnes âgées. Le forum a été mené par le chercheur principal, ce dernier étant accompagné d'animateurs (ex. personnes âgées bénévoles) et de preneurs de notes (ex. étudiants en travail social). Les personnes participantes étaient regroupées autour de sept tables et avaient à leur disposition crayons, papiers et pictogrammes afin de les aider à mettre leurs idées en image.

Tableau 3 — Liste des questions et nombre de pictogrammes selon les thèmes du forum communautaire

| |
|---|
| <p>1. Cadre bâti</p> <p>Sept questions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Où situer cette nouvelle habitation pour aînés à Cocagne ? 2) Quel aspect environnemental jugez-vous important pour l'habitation ?; 3) Quel type d'habitation pour aînés est à développer ?; 4) Est-ce que le projet doit être écologique ?; 5) Qu'inclure dans le logement ?; 6) Quelle forme doit prendre l'espace privé ?; 7) Quel espace donner à la vie collective ? <p>31 pictogrammes</p> |
| <p>2. Cadre social</p> <p>Quatre questions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Combien de personnes l'habitation devrait-elle accueillir ?; 2) Quels groupes de la population rejoindre ?; 3) Comment prendre en considération la perte d'autonomie ?; 4) De quelle manière le projet doit-il être ouvert à la communauté de Cocagne ? <p>18 pictogrammes</p> |
| <p>3. Cadre organisationnel</p> <p>Trois questions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Quel mode de gouvernance privilégier ?; 2) Qui doit porter le projet ?; 3) Quels rôles doivent jouer les aînés dans le projet ? <p>17 pictogrammes</p> |

Les discussions ont débuté par une période brise-glace de 10 minutes, permettant aux personnes participantes de mieux se connaître. Par la suite, les discussions ont été structurées en trois périodes de 20 minutes, reprenant chaque fois l'un des thèmes de l'habitation (les cadres bâti, social et organisationnel). Le forum s'est terminé par une période plénière de 30 minutes. Un chercheur et une assistante de recherche ont analysé les données en suivant les mêmes thèmes que ceux utilisés lors de l'analyse des entrevues de groupes et ont utilisé également le logiciel Microsoft Word. Plusieurs photos ont été prises durant le déroulement du forum communautaire et seront utilisées pour illustrer les résultats.

Résultats

Les résultats sont nombreux et diversifiés, entre autres entre les différents groupes d'âge de personnes âgées. Tant lors des entrevues de groupes que lors de celles du forum communautaire, il se dégage des thèmes récurrents qui montrent les préoccupations et les préférences en matière d'habitation pour personnes âgées. Toutes souhaitent vieillir dans la communauté, et plusieurs y ont vécu toute leur vie. En revanche, ces personnes conviennent qu'il n'y a pas de logements disponibles dans la communauté de sorte qu'elles doivent déménager pour des raisons telles que la difficulté à entretenir le domicile actuel, les problèmes de santé et la perte d'autonomie.

Pour bien illustrer les propos des personnes participantes, nous présentons les résultats selon les trois thèmes principaux du projet : les cadres bâti, social et organisationnel.

Description des participantes et des participants

Avant tout, il importe de présenter les caractéristiques sociodémographiques des personnes participantes au projet. En tout, 82 personnes ont été rencontrées au cours du projet.

Tableau 4 — Caractéristiques sociodémographiques des personnes participantes

| | Groupes de discussion | Forum communautaire |
|---|-----------------------|---------------------|
| Quel est votre âge ? | | |
| • Moins de 50 ans | 0 | 1 |
| • De 51 à 60 ans | 2 | 5 |
| • De 61 à 70 ans | 18 | 18 |
| • De 71 à 80 ans | 11 | 22 |
| • 81 ans et plus | 3 | 2 |
| Quel est votre genre ? | | |
| • Homme | 20 | 18 |
| • Femme | 14 | 30 |
| Quel est le diplôme le plus élevé obtenu ? | | |
| • Primaire | 2 | 6 |
| • Secondaire | 16 | 16 |

| | | |
|---|----|----|
| • Collégial | 10 | 14 |
| • Universitaire | 6 | 12 |
| Où habitez-vous ? | | |
| • Maison | 31 | 46 |
| • Appartement | 2 | 2 |
| • Chez un membre de la famille | 1 | 0 |
| Avec qui vivez-vous ? | | |
| • Seul | 8 | 9 |
| • En couple | 24 | 37 |
| • Avec un membre de ma famille | 1 | 2 |
| • Avec une personne autre que la famille | 1 | 0 |
| Comment percevez-vous votre situation financière ? | | |
| • À l'aise financièrement | 10 | 18 |
| • Revenus suffisants pour les besoins | 21 | 29 |
| • Près d'être pauvre | 2 | 1 |
| • Pauvre | 0 | 0 |

Nous remarquons d'abord que les personnes sont majoritairement âgées de 61 à 80 ans, soit 84,4 % de l'échantillon. L'échantillon se répartit presque également entre les hommes (46,0 %) et les femmes (54,0 %). Ensuite, un peu plus d'un tiers des personnes (39,0 %) détiennent un diplôme secondaire, tandis que 29,2 % ont un diplôme collégial et 21,9 % ont fini des études universitaires. La quasi-totalité des personnes participantes (93,9 %) vivent à leur domicile, seules (20,7 %) soit en couple (74,3 %). Enfin, l'échantillon est composé de personnes qui jugent être à l'aise financièrement (34,1 %) ou avoir des revenus suffisants pour leurs besoins (60,9 %).

Cadre bâti d'habitation

Le cadre bâti se rapporte à la localisation et à l'architecture de l'habitation, en termes de conception ou d'aménagement, de même qu'à l'infrastructure du milieu et aux différents services de proximité dans la communauté.

Localisation dans la municipalité

Premièrement, selon les témoignages recueillis l'habitation doit se situer près des services de proximité de la communauté. Plus particulièrement, il est question du cœur du

village, où il est possible de retrouver, à l'intersection de deux routes principales, une station d'essence, une épicerie, un restaurant et un café. Ce lieu revient toujours dans les propos des personnes participantes et met en valeur leur sentiment d'appartenance à la vie communautaire et sociale :

[...] tout le monde n'a pas une voiture, alors, en ayant une résidence proche du centre, ils peuvent marcher (Groupe de discussion, femmes âgées de 70 ans et plus)

[...] ce serait mieux dans le centre du village (Groupe de discussion, couples âgés de 60 ans et plus)

[...] ça doit être central, près de l'église, des magasins du village (Groupe de discussion, femmes âgées de 60 à 70 ans)



Extrait photo du forum communautaire montrant les choix et les commentaires en lien avec le cadre bâti de l'habitation.

Un autre thème pour le cadre bâti est que l'habitation soit située dans un lieu où il est possible de voir, d'entendre ou d'avoir accès à la mer. Cette communauté est côtière et les personnes participantes ont montré à plusieurs reprises une identité maritime dans leur propos. De plus, l'habitation doit se situer dans un cadre naturel tel que près d'un boisé ou d'une forêt. Il est question d'avoir un jardin communautaire et des pistes de randonnées accessibles pour l'habitation.

Conception architecturale

Bien sûr, les discussions à l'égard de la conception architecturale sont exploratoires, en ce sens qu'il a été demandé aux personnes participantes de rêver l'habitation idéale, sans contrainte financière ou logistique. De manière générale, les personnes participantes rencontrées, tant lors des groupes de discussion que du forum, ont exprimé le désir de vivre dans une habitation où l'espace privé des personnes résidentes est préservé :

[...] avoir un espace pour soi, un petit jardin, une terrasse [...] être vraiment privé (Groupe de discussion, femmes âgées de 60 à 70 ans)

[...] moi je n'aimerais pas vivre tous sous un même toit, mais il peut y avoir des endroits partagés (Groupe de discussion, couples âgés de 60 ans et plus)

En d'autres mots, ils ne souhaitent pas vieillir dans une habitation collective partagée, où les espaces privés sont limités au profit d'une vie communautaire prépondérante. Pour les personnes âgées de plus de 70 ans, il reste que l'habitation doit accueillir des espaces partagés, tels qu'une salle à manger, une salle commune d'activités, ainsi que des services particuliers (service de coiffure, de soins de santé, etc.). Ils mentionnent aussi que ces espaces et services peuvent être ouverts à l'ensemble de la communauté. La taille de l'habitation varie beaucoup d'une personne participante à l'autre, mais la plupart mentionnent un projet réunissant de 20 à 40 logements. Parfois, le projet prend la forme d'un bloc de logements ou d'un projet réunissant des petites maisons individuelles ou des logements de type condominium.

Enfin, il est clair, dans les propos des personnes participantes, que les logements offerts doivent favoriser l'autonomie, en ayant une cuisine, une salle de bain et une ou deux chambres. De plus, l'habitation accessible et adaptée revient souvent dans les groupes de discussion et dans le forum communautaire. Une conception universelle ou évolutive semble être un atout pour les personnes participantes puisqu'elle améliore la qualité de vie d'une personne en perte d'autonomie et assure de vivre le plus longtemps possible dans l'habitation.

Cadre social d'habitation

Le cadre social, à savoir la composition et la manière de vivre ensemble, est délimité par trois thèmes principaux dans nos résultats : les caractéristiques des personnes résidentes, la vie sociale dans la résidence et la vie sociale avec la communauté.

Caractéristiques des personnes résidentes

Il est clair dans les résultats, ceux provenant des groupes de discussion comme du forum communautaire, que la majorité des personnes participantes veulent une habitation réservée seulement aux personnes âgées de 60 ans et plus :

Oui, ça devrait être pour les gens de 60 ans et plus, parce que les jeunes n'ont pas les mêmes idées, les mêmes goûts [...] je trouve que c'est mieux les gens de notre âge » (Groupe de discussion, femmes âgées de 70 ans et plus)

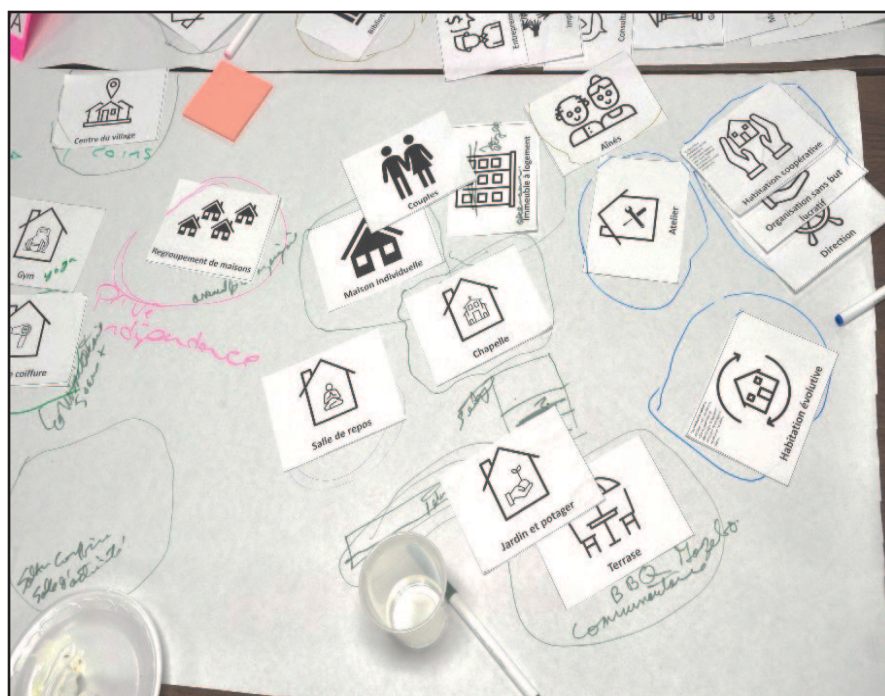
[...] si tu regardes ça et puis tu mets ça à une classe de personnes plus jeunes, j'ai peur que ça va détruire la disponibilité pour les aînés (Groupe de discussion, personnes âgées de 60 à 70 ans)

En revanche, il semble aussi important d'assurer une diversité de personnes âgées au sein de l'habitation, entre autres les personnes seules, les couples âgés, les femmes âgées et les personnes à faibles revenus.

Vie sociale dans la résidence

Il est possible de constater que la vie sociale ne se limite pas seulement à l'accès aux espaces partagés entre les personnes résidentes, mais concerne aussi la valorisation du milieu de vie. Ainsi, les espaces tels que la salle à manger, la cuisine collective ou la salle commune d'activités visent à offrir des occasions de relations sociales entre les personnes résidentes.

Parfois, certaines personnes participantes souhaitent encadrer la vie sociale de l'habitation pour assurer la sécurité en limitant des conduites particulières (ex. interdiction de fumer dans l'habitation) et prohibant des animaux de compagnie. Il est aussi mentionné que l'habitation ne doit pas devenir un foyer de soins, c'est-à-dire offrir des soins et des services à des personnes âgées en grande perte d'autonomie.



Extrait photo du forum communautaire montrant les choix et les commentaires en lien avec le cadre social de l'habitation.

Vie sociale avec la communauté

À plusieurs reprises durant l'étude, il a été question d'ouvrir l'habitation en offrant des services à l'ensemble de la population de Cocagne, voire en partageant des locaux. La liste des idées renvoie souvent à un service de garde et une bibliothèque publique pour la communauté, permettant ainsi d'offrir un service important pour les familles et d'entretenir les relations intergénérationnelles. Les services de soins, tels que le dentiste ou des services médicaux, seraient offerts non seulement aux personnes résidentes, mais aussi à l'ensemble de la communauté. D'autres idées ont été proposées comme un dépanneur, un salon de coiffure, un café communautaire, une chapelle, un jardin communautaire, un local administratif (ex. salle de réunion). Toutes ces idées sont une préoccupation évidente pour les personnes participantes afin de renforcer le développement local de leur communauté et d'avoir des services de proximité.

Cadre organisationnel d'habitation

Le cadre organisationnel regroupe les éléments de gouvernance de l'habitation, en particulier le type d'habitation (locataire ou propriétaire, privée ou communautaire, etc.) les rôles que les personnes âgées et les partenaires du milieu peuvent jouer dans la mise en œuvre et le fonctionnement de l'habitation.

Type d'habitation

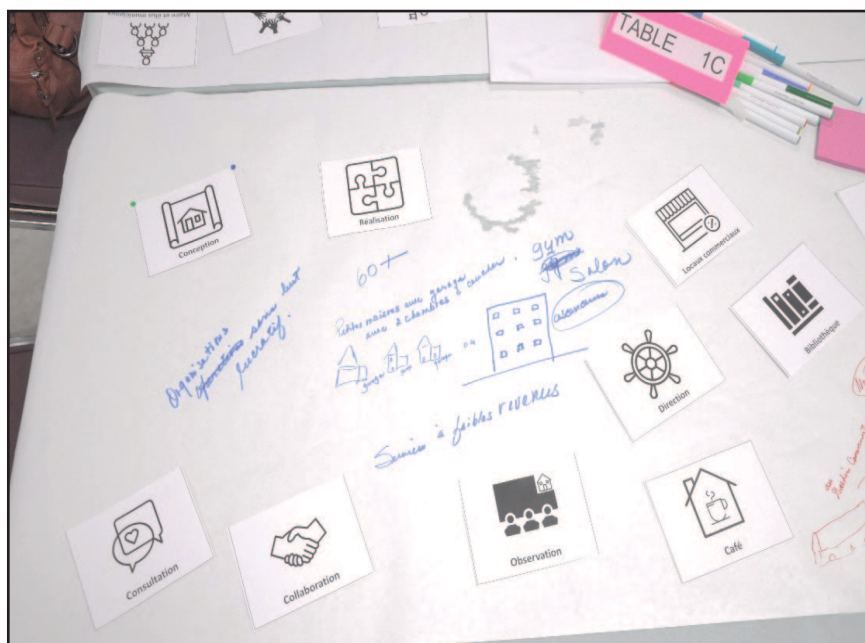
L'ensemble des personnes participantes est catégorique : l'habitation doit offrir exclusivement une formule locative. La raison qui explique ce choix est que, comme nous l'avons vu dans le profil sociodémographique, la majorité des personnes participantes sont déjà propriétaires de leur domicile. Elles ne déménageront pas si c'est pour garder une même formule d'habitation. D'ailleurs, la propriété pose, selon elles, plusieurs difficultés quant à l'entretien et la réparation. La formule locative vient avec moins de responsabilités et de soucis pour les personnes âgées.

À un certain âge, ce n'est pas l'investissement qui est important (Groupe de discussion, hommes âgés de 70 ans et plus)

Parce que si on veut que ça soit accessible à tout le monde, il y en a qui n'ont pas les moyens d'une maison (Groupe de discussion, personnes âgées entre 60 à 70 ans)

Le logement, tu paies une fois par mois et tu as la paix d'esprit (Groupe de discussion, couples âgés de 60 ans et plus)

Toutefois, ce choix pour une habitation locative vient avec une préoccupation du prix du loyer, où l'accessibilité financière doit rester un fondement du projet, témoignant ainsi d'une préoccupation pour un projet social inclusif dans la communauté. Enfin, les personnes participantes plaident en grande partie pour une gouvernance communautaire, laissant place à des types d'habitation coopérative ou d'OBNL. À quelques occasions, il est suggéré un type d'habitation privée, c'est-à-dire que le projet serait développé et géré par le secteur privé. Le principal atout du secteur privé est la rapidité de construction, mais il reste que de nombreuses personnes participantes doutent de l'accessibilité financière du projet s'il est sous la responsabilité d'un entrepreneur privé.



Extrait photo du forum communautaire montrant les choix et les commentaires en lien avec le cadre organisationnel de l’habitation.

Rôles des personnes âgées et des partenaires dans le projet

Nous venons de voir que les personnes participantes souhaitent un projet d’habitation communautaire, où les rôles des personnes âgées dans l’élaboration et le fonctionnement sont encouragés. En revanche, c’est surtout pour l’élaboration que les personnes âgées souhaitent être partie prenante, en particulier pour être consultées et pouvoir décider de la direction du projet. Un comité de travail devrait être mis sur pied pour mettre en œuvre le projet, tant sur le plan de la conception que sur le plan de la construction. Il reste, cependant, que plusieurs personnes âgées ne souhaitent pas être responsables du fonctionnement de l’habitation communautaire, puisqu’avec l’avancement en âge, il est parfois difficile de maintenir l’engagement. Le conseil d’administration de l’habitation devrait permettre aux personnes résidentes d’y siéger, tout comme aux membres de la communauté.

La vaste majorité des personnes participantes aux groupes de discussion et au forum communautaire ont conclu que la municipalité, par ses ressources financières et humaines,

doit jouer un rôle dans le projet d'habitation. Les élus peuvent être à la tête du projet et faciliter l'accès à des ressources gouvernementales. De plus, la municipalité pourrait être un partenaire en assurant un terrain et en dégageant le projet de la taxe foncière municipale. D'autres partenaires communautaires ont aussi été mentionnés, entre autres, le Club de l'âge d'or, le comité paroissial et les chevaliers de Colomb.

Discussion

Le vieillissement de la population est perçu comme un problème par plusieurs acteurs sociaux et organisations au N.-B. Certains l'envisagent comme un fardeau pour le système de santé et des services sociaux, ainsi que comme une cause expliquant le ralentissement de l'économie néo-brunswickoise (Saillant, 2014). En 2017, le gouvernement du N.-B. ouvrait la porte au mouvement international des villes amies des aînés (OMS, 2007) en proposant à l'ensemble de ses municipalités et communautés un programme qui s'appuie explicitement sur le développement des communautés (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2017). C'est dans ce contexte que la communauté rurale de Cocagne s'est dotée d'un plan d'action ami des aînés où notre projet de recherche visait à renforcer la mise en œuvre d'une mesure sur l'habitation pour personnes âgées. À la suite de ce projet, nous posons trois pistes de réflexion sur le développement des habitations communautaires pour personnes âgées francophones vivant dans une CLOSM.

Maintenir les acquis en matière d'habitation communautaire

Nous avons vu que le marché de l'habitation pour personnes âgées au N.-B. subit une pression de la part d'entrepreneurs privés afin d'accaparer les « profits anticipés » du vieillissement de la population. Il est cependant très risqué pour les CLOSM d'envisager la privatisation des habitations pour personnes âgées, dont les foyers de soins, comme une panacée à leurs problèmes. Le cas de Québec est éloquent à cet effet : les années de privatisation du secteur d'habitation pour personnes âgées ont entraîné une augmentation du prix du logement (Comeau, Desrosiers et Martin-Caron, 2015), une réduction de l'offre dans les milieux ruraux et une diminution des choix en habitation pour la population vieillissante (CdRV et CAMF, 2016; Lavoie, Paris, Garon et Morin, 2016).

Notre projet de recherche en partenariat avec la communauté rurale de Cocagne au N.-B. a mis en lumière que les personnes âgées souhaitent vivre dans leur milieu. Étant donné la population rurale et l'absence d'infrastructure municipale telle qu'un système

d'égout, il est peu probable pour Cocagne de voir un entrepreneur privé développer une habitation pour personnes âgées : les coûts sont élevés et les revenus plutôt faibles. Pour cette raison, l'habitation communautaire, qu'elle soit une coopérative ou une OBNL, reste une option souhaitable, car elle s'inscrit dans le développement des communautés.

Consolider le développement des communautés

D'entrée de jeu, nous avons aussi dit que le vieillissement de la population accroît les possibilités de mise en place d'innovations sociales. Cet aspect particulier du développement des communautés a été documenté par plusieurs auteurs se penchant sur les CLOSM. Nous n'avons qu'à rappeler les travaux de Simard (2017 ; 2019) sur les communautés de Kedgwick et de Tracadie au N.-B. pour montrer que les acteurs sociaux élaborent des solutions différentes et innovantes pour contrer les effets du vieillissement de leur population. Il est possible de constater alors qu'il n'y a que peu ou pas d'innovations sociales sans qu'il n'y ait une collaboration entre des acteurs sociaux diversifiés (Klein et coll., 2009). Cette collaboration intersectorielle permet d'obtenir une compréhension plus complète des problèmes qui touchent les personnes âgées, de développer des solutions efficaces et d'investir les expertises et les ressources nécessaires à la réussite du changement (Garon, Paris, Beaulieu, Veil et Laliberté, 2014). Par ailleurs, cette collaboration met en lumière l'importance d'effectuer un changement collectif à l'opposé des changements isolés et à la pièce. Le programme MADA-CADA au N.-B. est actuellement un bon exemple d'action collective structurée ayant des retombées concrètes pour les municipalités (Dupuis-Blanchard, Gould et French, 2016 ; Simard, 2019). Les personnes âgées rencontrées lors de notre étude ont toutes identifié des partenaires possibles pour l'habitation communautaire, dont la municipalité. C'est d'autant plus important que l'élaboration et la mise en œuvre d'une habitation pour personnes âgées sont des tâches de longue haleine, nécessitant des ressources humaines et financières ainsi qu'un maintien de l'engagement (Comeau, Desrosiers et Martin-Caron, 2015). Il n'est alors pas étonnant de voir les projets d'habitation communautaire mourir au feuilletton étant donné l'effort important que demande ce type de projet.

Soutenir la mobilisation des personnes âgées

Notre projet de recherche met l'accent sur le vieillissement de la population des CLOSM au N.-B. Trop souvent la solution du développement local ou communautaire des CLOSM repose sur l'apport des jeunes familles et sur l'établissement d'entreprises dans la communauté. À notre sens, pour bien agir sur la situation des CLOSM, il est important

de soutenir la mobilisation des personnes âgées au cœur des CLOSM. Il est hardi de se priver des personnes âgées étant donné le poids démographique qu'elles représentent, en particulier au N.-B. D'abord, celles-ci possèdent des réseaux bien implantés à travers la province, nous avons qu'à penser aux différents Clubs de l'âge d'or et à l'Association francophone des aînés du N.-B., et il serait plus judicieux de mettre à profit ces réseaux pour répondre aux problèmes qui les concernent. Ensuite, les personnes âgées ont du temps à leur disposition, mais trop souvent ce qui leur est offert en termes d'engagements ne répond pas à leurs intérêts. Nous avons vu d'ailleurs dans notre projet que les personnes âgées souhaitent à être partie prenante du projet d'habitation communautaire. Enfin, les personnes âgées ont un bagage d'expertise, de compétences et de connaissances qui doit être valorisé et encouragé dans les solutions à mettre en place.

Conclusion

Notre article visait à illustrer une recherche-action ayant pour but de favoriser le développement d'habitations communautaires pour les personnes âgées francophones vivant dans les CLOSM du N.-B. Notre projet a permis de produire une meilleure connaissance des attentes et des besoins des personnes âgées en matière d'habitation pour la communauté rurale de Cocagne, au N.-B.

Le vieillissement de la population fait partie des grands enjeux du 21^e siècle pour le N.-B. (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2017). Nous l'avons vu qu'à partir du moment que les personnes âgées participent à l'élaboration et la mise en place de solutions innovantes, celles-ci renforcent les CLOSM. Dans notre projet, il a été possible de constater qu'une habitation pour personnes âgées ne signifie pas seulement avoir un toit au-dessus de la tête ou des logements. C'est d'abord un lieu pour vivre et vieillir dans sa communauté. C'est ensuite un projet pour développer des services destinés aux personnes âgées, mais aussi à l'ensemble de la population. C'est, enfin, une gouvernance partagée entre les acteurs sociaux du milieu, offrant du même coup une occasion de participation aux personnes âgées. En revanche, les défis sont nombreux pour les CLOSM en ce qui concerne la construction d'habitations communautaires pour personnes âgées. Prenons l'exemple du coût de planification et de construction, plusieurs CLOSM au N.-B., en particulier dans les milieux ruraux, n'ont pas l'expertise de naviguer dans les nombreux programmes d'aide des gouvernements fédéral et provincial. Il devient alors important d'innover en matière d'habitation et d'impliquer différents partenaires, dont les municipalités, les acteurs communautaires et universitaires.

Il faut se le dire, plusieurs province et pays ont une avance sur le N.-B. puisqu'ils tentent déjà des approches différentes et des pratiques innovantes. L'habitation pour personnes âgées au Québec, bien qu'elle représente ce qu'il est possible d'appréhender au N.-B. avec l'essor du secteur privé, reste fortement avant-gardiste en matière d'habitation communautaire et il serait absurde de se priver de l'expertise et du savoir-faire en la matière. Les Groupes de ressources techniques (<https://agrtq.qc.ca>) sont bien ancrés dans les différentes régions du Québec et il est possible d'envisager des collaborations avec les municipalités et les communautés francophones du N.-B. afin d'outiller et d'accompagner les acteurs sociaux pour les aider à se prendre en main en matière d'habitation communautaire. Et que dire des autres modèles d'habitation à travers le monde, les recensions se multiplient dans la littérature (Lavoie, Paris, Garon et Morin, 2016; Masson et Vanneste, 2015). Prenons l'exemple du modèle « Vill'âge Bleu » en France qui privilégie le vivre chez soi plutôt que le vivre ensemble (espaces communs plus ou moins importants) en rassemblant plusieurs maisons individuelles partageant un espace commun, souvent constitué d'une cuisine et d'une salle multifonctionnelle. La spécificité de ce modèle d'habitation est qu'il met à la disposition des personnes résidentes une personne qui anime la vie sociale et qui assure les liens sociaux au sein de la communauté. Il serait possible d'imaginer ce modèle s'installer dans la communauté rurale de Cocagne, dans lequel la personne animatrice jouerait non seulement un rôle sur la sociabilité des personnes résidentes et de la communauté, mais aussi un rôle d'intervenante sociale en développement des communautés. En définitive, l'habitation communautaire est une occasion à saisir pour mettre en place des solutions innovantes au sein des CLOSM au N.-B. et partout au Canada.

Références bibliographiques

- Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick(AFANB). (2016). *Guide pour la réalisation de la démarche communauté amie des aînés*. Créer un milieu favorisant le plein épanouissement des aînés et le vieillissement actif. AFANB, Mouvement mieux-être Nouveau-Brunswick. http://www.wellnessnb.ca/wp-content/uploads/2016/07/Guide-Communaut%C3%A9-Amie-des-A%C3%AEn%C3%A9s_FR.pdf
- Audet, M., Paris, M., Garon, S., et Dumas, A. (2017). Saines habitudes de vie, inégalités sociales de santé et vieillissement : réflexions critiques et nouvelles perspectives en développement des communautés. *Lien social et Politiques*, 78, 254-273. <https://doi.org/10.7202/1039348ar>

- Beaudet, C. et Allard, A. (2020). La proche aide au cœur de nos interventions : récit de pratique au service Info-aidant de L'Appui pour les proches aidants d'ânés. *Intervention*, 151, 95-106. <https://revueintervention.org/numeros-en-ligne//151/la-proche-aidance-au-coeur-de-nos-interventions-recit-de-pratique-au-service-info-aidant-de-lappui-pour-les-proches-aidants-daines/>
- Beaudin, M. (2018). *Les aînés en situation de pauvreté au Nouveau-Brunswick*. Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick, Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick et Université de Moncton. https://afanb.org/sites/default/files/documents-pdf/sommaire_adm_aines_en_situation_de_pauvrete_au_nb_-_fr.pdf
- Bigonnesse, C., et Chaudhury, H. (2019). The landscape of “aging in place” in gerontology literature: Emergence, theoretical perspectives and influencing factors. *Journal of Aging and Environment*, 34(3), 233-251. <https://doi.org/10.1080/02763893.2019.1638875>
- Bourque, D., Comeau, Y., Favreau, L., et Fréchette, L. (2007). *L'organisation communautaire. Fondements, approches et champs de pratique*. Presses de l'Université du Québec.
- Brown, J. (2002). *The World Café: A Resource Guide for Hosting Conversations That Matter*. Whole Systems Associates.
- Centre de recherche sur le vieillissement (CdRV) et Carrefour action municipale et famille (CAMF). (2016). Cahier d'information et de sensibilisation. Habitation pour aînés. <https://espacemuni.org/wp-content/uploads/2021/02/guide-habitation-aines.pdf>
- Chenail, R., St-George, S., et Wulff, D. (2007). Action Research: The Methodologies. Dans P. L. Munhall (Éd.), *Nursing Research. A Qualitative Perspective* (p. 447–462). Jones and Barlett Publisher.
- Collectif « Habiter autrement ». (2017, mars). *L'habitat alternatif, citoyen, solidaire et accompagné, prenant en compte le vieillissement*. Fondation des petits frères des Pauvres. https://www.petitsfreresdespauvres.fr/media/253/download/synthese_habitats_alternatifs_Web.pdf
- Comeau, Y., Desrosiers, M. et Martin-Caron, L. (2015). *Intervention collective, mobilisation locale et hébergement des aînés*. Presses de l'Université du Québec.
- Comité de pilotage MADA Cocagne (2016). *Plan d'action de la communauté rurale de Cocagne. Pour le mieux-être des personnes de 50 ans et plus*. <http://www.cocagne.ca/cocagneweb/wp-content/uploads/2017/05/Plan-daction-MADA-de-Cocagne-25-oct-2016.pdf>
- Dupuis-Blanchard, S., Simard, M., Gould, O., et Villalon, L. (2013). La perception des aînés francophones en situation minoritaire face aux défis et aux enjeux liés au maintien à domicile en milieu urbain néo-brunswickois. *Canadian Journal of Public Health*, 1, 71-74. <https://doi.org/10.17269/cjph.104.3458>
- Dupuis-Blanchard, S., Gould, O., Gibbons, C., Simard, M., Éthier, S., et Villalon, L. (2015). Strategies for aging in place: The experience of language-minority seniors with loss of independence. *Global Qualitative Nursing Research*, 2, 1-9. <https://doi.org/10.1177/2333393614565187>

- Forgues, E., Doucet, M., et Guignard Noël, J. (2011). L'accès des aînés francophones aux foyers de soins en milieu minoritaire, un enjeu linguistique en santé et mieux-être. *Revue canadienne du vieillissement*, 30(4), 603-616. <https://doi.org/10.1017/S0714980811000407>
- Garon, S., Paris, M., Beaulieu, M., Veil, A., et Laliberté, A. (2014). Collaborative Partnership in Age-Friendly Cities: Two Case Studies from Quebec, Canada. *Journal of Aging and Social Policy*, 26(12), 7387. <https://doi.org/10.1080/08959420.2014.854583>
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick. (2015). *D'abord chez soi*. <http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/sd-ds/pdf/DabordChezSoi.pdf>
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick. (2017). *Se tenir ensemble : Une stratégie sur le vieillissement pour le Nouveau-Brunswick*. <http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/sd-ds/pdf/Seniors/UneStrategieSurLeVieillessementPourLeNB.pdf>
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick. (2021, 15 décembre). *Foyers de soins spéciaux*. Développement social. https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/developpement_social/foyers_de_soins_speciaux/foyers_de_soins_speciaux.html
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick. (s. d). *Foyers de sons agréés*. Développement social. https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/developpement_social/foyers_de_soins_agrees.html
- Klein, J.-L., Fontan, J.-M., Harrisson, D., et Lévesque, B. (2009). *L'innovation sociale au Québec : Un système d'innovation fondé sur la concertation* (publication n° ET0907). Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES). <https://crises.uqam.ca/wp-content/uploads/2018/10/ET0907.pdf>
- Krueger, R. A. et Casey, M. A. (2009). *Focus groups: a practical guide for applied research*. Sage.
- Lavoie, C., Paris, M., Garon, S., et Morin, P. (2016). Multiplier les modèles d'habitation innovants pour une meilleure santé des aînés et des communautés. *Intervention*, 143, 6175. https://revueintervention.org/wp-content/uploads/2016/02/intervention_143_multiplier_les_modeles.pdf
- Masson, O. et Vanneste, D. (2015). *Habitat et vieillissement : Inventaire des formes de logements qui supportent l'interdépendance et l'autonomie des seniors*. Université catholique de Louvain.
- Mikkonen, J. et Raphael, D. (2011). *Déterminants sociaux de la santé. Les réalités canadiennes*. École de gestion et de politique de la santé de l'Université York.
- Miles, M. B., et Huberman, A. M. (2007). *Analyse des données qualitatives*. De Boeck.
- Minkler, M. et Wallerstein, N. (2008). *Community-Based Participatory Research for Health: From Process to Outcomes*. Jossey-Bass.
- Morin, P. et Baillergeau, E. (2008). *L'habitation comme vecteur de lien social*. Presses de l'Université du Québec.

- Organisation mondiale de la Santé (OMS). (2007). *Guide mondial des villes-amies des aînés*. http://www.who.int/ageing/publications/Guide_mondial_des_villes_amies_des_aines.pdf
- Paris, M. et Garon, S. (2020). La gouvernance collaborative comme un prisme conceptuel pour comprendre le programme Ville-amie des aînés au Québec : Étude de quatre cas contrastés. *Revue canadienne de politique sociale*, 80, 50-71. <https://crsp.journals.yorku.ca/index.php/crsp/article/view/40354>
- Patton, M. Q. (2015). *Qualitative Research and Evaluation Methods*. Sage.
- Radio-Canada. (2018, 30 mai). *La Villa Providence de Shdiac craint de perdre sa licence*. ICI Radio-Canada Nouveau-Brunswick. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1104017/villa-providence-foyer-soins-shediac>
- Rosenfelder, C. (2017). Vieillir dans un habitat autogéré : La question du « vivre ensemble ». *Gérontologie et Société*, 39(152), 155-167. <https://doi.org/10.3917/g1.152.0155>
- Ruiu, M. L. (2015). The effects of cohousing on the social housing system: The case of the Threshold Centre. *Journal of Housing and the Built Environment*, 30(4), 631-644. <https://doi.org/10.1007/s10901-015-9436-7>
- Société canadienne d'hypothèques et de logements (SCHL). (2010). *Le point en recherche – Aperçu de l'état actuel des connaissances sur les retombées sociétales du logement*. https://publications.gc.ca/collections/collection_2010/schl-cmhc/nh18-23/NH18-23-110-001-fra.pdf
- Société canadienne d'hypothèques et de logements (SCHL). (2017). *Rapport sur les résidences pour personnes âgées – Région de l'Atlantique*. SCHL. https://publications.gc.ca/collections/collection_2017/schl-cmhc/nh2-33/NH2-33-2017-fra.pdf
- Shragge, E. (2007). La pratique communautaire et la lutte pour la transformation sociale. *Nouvelles pratiques sociales*, 19(2), 194-192. <https://doi.org/10.7202/016059ar>
- Saillant, R. (2014). Au bord du gouffre. Agir maintenant pour éviter la faillite du Nouveau-Brunswick. Institut Donald J. Savoie.
- Simard, M. (2015). Gérontocroissance et vieillissement en Atlantique au cours de la période 1981-2011: tendances évolutives et dynamiques à l'œuvre sur la structure de peuplement, *Port Acadie*, 28, 99-128. <https://doi.org/10.7202/1043415ar>
- Simard, M. (2017). La contribution du modèle de renforcement des capacités dans la mise en œuvre de la démarche MADA : Études de cas en Acadie du Nouveau-Brunswick. *Francophonies d'Amérique*, 44(45), 115-136. <https://doi.org/10.7202/1055907ar>
- Simard, M. (2019). Enjeux et défis du vieillissement en milieu minoritaire francophone : Une analyse sous l'angle des représentations sociales. Le cas de Tracadie au Nouveau-Brunswick. *Minorités linguistiques et société*, 11, 328. <https://doi.org/10.7202/1065210ar>

- Statistique Canada. (2021, 8 février). *Faits saillants en tableau, Recensement de 2016*. Statistique Canada. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/hlt-fst/index-fra.cfm>
- Statistique Canada. (2020, 29 septembre) Estimations de la population du Canada : âge et sexe, 1er juillet 2020. *Le quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200929/dq200929b-fra.htm>
- Patrimoine Canadien (2019). *Les langues officielles au Canada. Patrimoine Canadien* (publication no CH14-42/2019F-PDF). <https://www.canada.ca/content/dam/pch/documents/services/official-languages-bilingualism/publications/lo-ol-stats-fr.pdf>
- Wister, A. V. et McPherson, B. D. (2014). *Aging as a Social Process: Canadian Perspectives*. Oxford University Press.

Références dans l'article

- ¹ Par « intention collective », nous entendons « [...] des pratiques professionnelles variées par lesquelles une personne salariée et rattachée à une organisation s'allie à un groupe afin de contribuer au succès de l'action collective que celui-ci entreprend, en vue de résoudre un problème social affectant une collectivité » (Comeau, Desrosiers et Martin-Caron, 2015, p.4).
- ² En 2017, le gouvernement du N.-B. a affirmé son engagement envers les MADA-CADA dans la nouvelle stratégie *Se tenir ensemble* (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2017) en reconnaissant la démarche MADA-CADA comme un principe fondamental de la stratégie sur le vieillissement dans la province.
- ³ Ce projet a bénéficié d'un soutien financier du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, volet subvention d'engagement partenarial.
- ⁴ Seuls les résultats du premier objectif font l'objet de cet article.